

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 janvier 2026**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept janvier à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle 9<sup>fd</sup> du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N° 9f**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Clément VERGNE, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** M. Stéphane BERTHOMIER par Mme Christèle COURSAT, M. Michel BREUILH par M. Bernard COMBES M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Christine DEFFONTAINE par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ par M. Michel BOUYOU, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL

**Etaient absents :** Mme Ayse TARI, Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Madame Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

### **Demande de subvention à la Fédération Française de Tennis pour la création d'un complexe « raquettes » au Stade Alexandre Cueille**

Monsieur le Maire expose :

Les infrastructures mises à la disposition du Tennis Club Tulliste, construites dans les années quatre-vingt, sont aujourd'hui vétustes et ne répondent plus aux besoins des utilisateurs.

Depuis plusieurs mois une réflexion est engagée avec les dirigeants du club de tennis local pour créer sur le haut du stade Alexandre Cueille un complexe « raquettes » avec :

-la construction d'un bâtiment pour couvrir les deux terrains extérieurs de tennis situés au niveau du stade annexe avec un espace vestiaires dédié pour les joueurs de tennis.

-la construction sur le terrain de tennis situé entre les deux courts extérieurs existants et les bulles de tennis un bâtiment pour accueillir 3 terrains de padel.

-la construction d'un club house commun pour le tennis et le padel et de vestiaires pour les pratiquants de padel.

-la démolition des bulles existantes et création de deux courts de tennis extérieurs en lieu et place.

Le coût global de l'opération s'élève à 2 250 480 € HT décomposés comme suit :

- Bâtiment Tennis : 672 900 € HT
- Bâtiment Padels : 702 500 € HT
- Terrassements pour les deux bâtiments : 150 000 € HT
- Démolition des bulles existantes et création de deux courts extérieurs :  
145 000 € HT
- Création de locaux annexes vestiaires et club house : 205 000 € HT
- Frais annexes études, honoraires, contrôles, coordinateur SPS : 375 000 € HT

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif à la création d'un complexe « raquettes » sur le haut du stade Alexandre Cueille dont le montant total s'élève à 2 250 480 € HT €.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention auprès de la Fédération Française de Tennis aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**5 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,  
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026  
Date et ref de l'accusé de réception : 13 MARS 2026

D9f\_27012026



A Tulle, le 13 MARS 2026

Création d'un complexe « raquettes » sur le site de l'Auzelou

**Plan de financement**

Financement		%
Europe : FEDER	337 572,00 €	15,00%
Agence Nationale du Sport	337 572,00 €	15,00%
Etat	435 242,83 €	19,34%
Région Nouvelle Aquitaine	337 572,00 €	15,00%
Département de la Corrèze	240 000,00 €	10,66%
Fédération Française de Tennis	112 524,00 €	5,00%
Part Ville	449 997,17 €	20,00%
Total HT	2 250 480,00 €	100,00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.



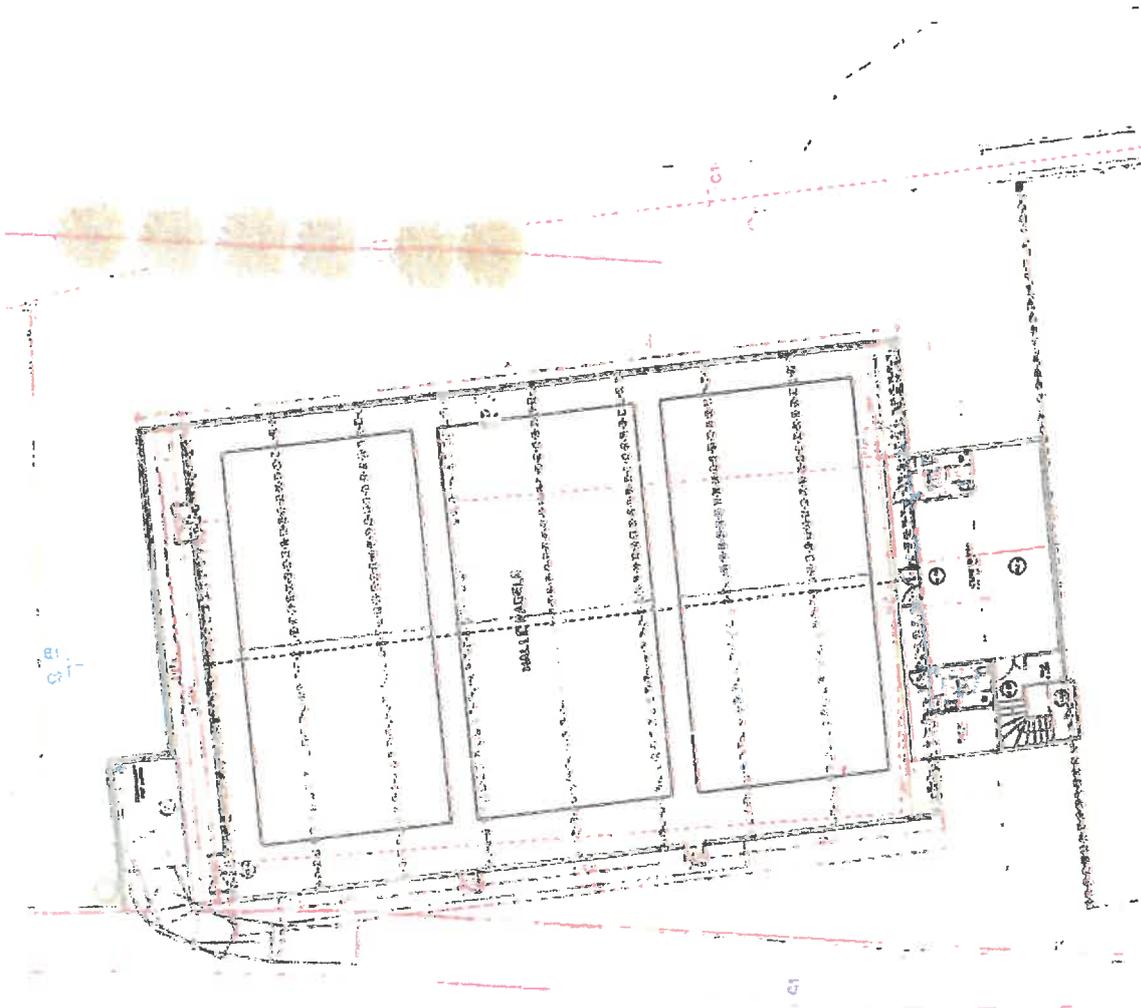
Transmis au contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MARS 2026  
D9 F. - 27012026



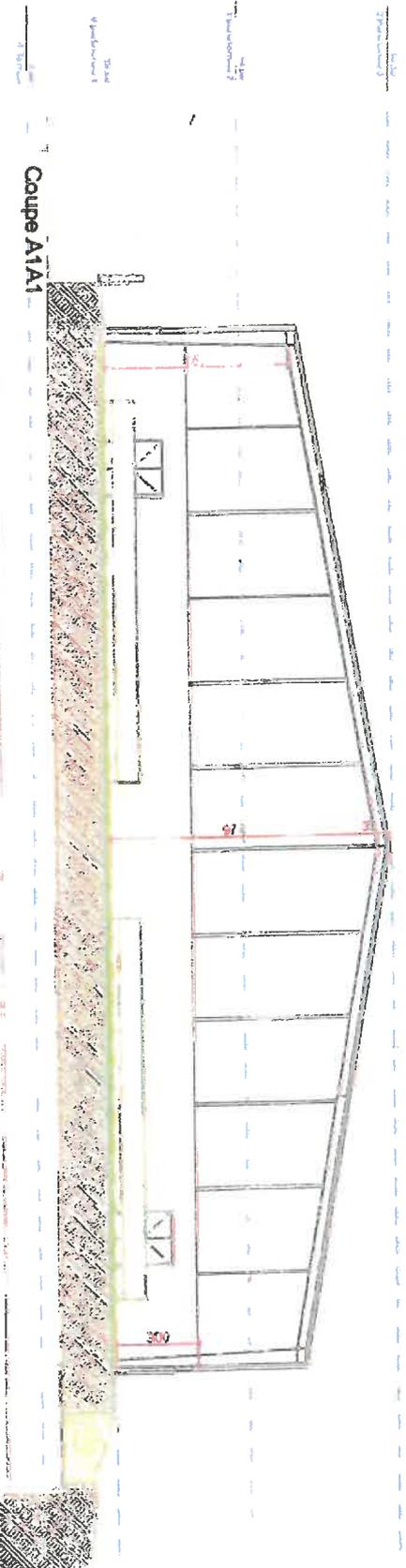
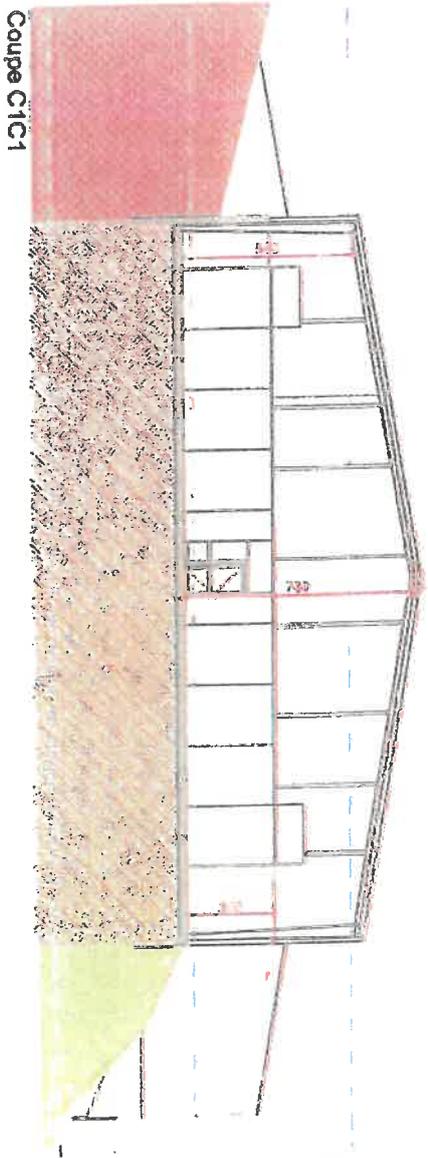


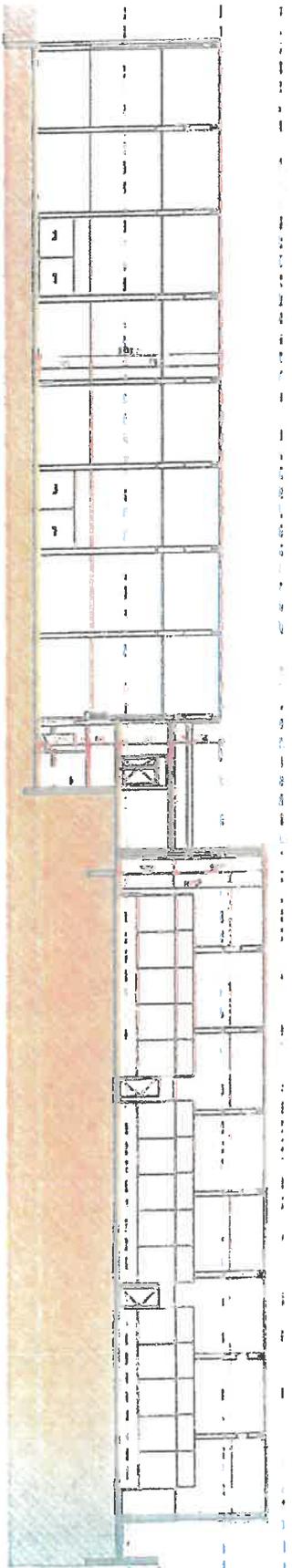
**COMPLEXE RAQUETTES TCT**  
Plan plateforme 1 - Tennis  
Ech 1/150e

COMPLEXE RAQUETTES TCT  
Plan plateforme 2 - Padel  
Ech 1/150e

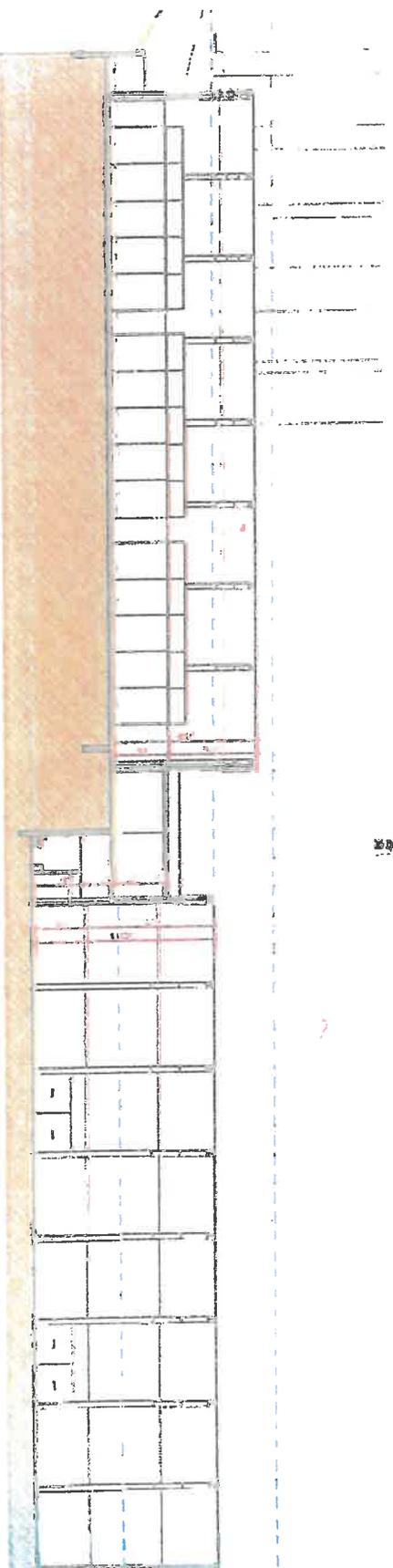


**COMPLEXE RAQUETTES TCT**  
Coupes A1 et C1 Ech 1/100e



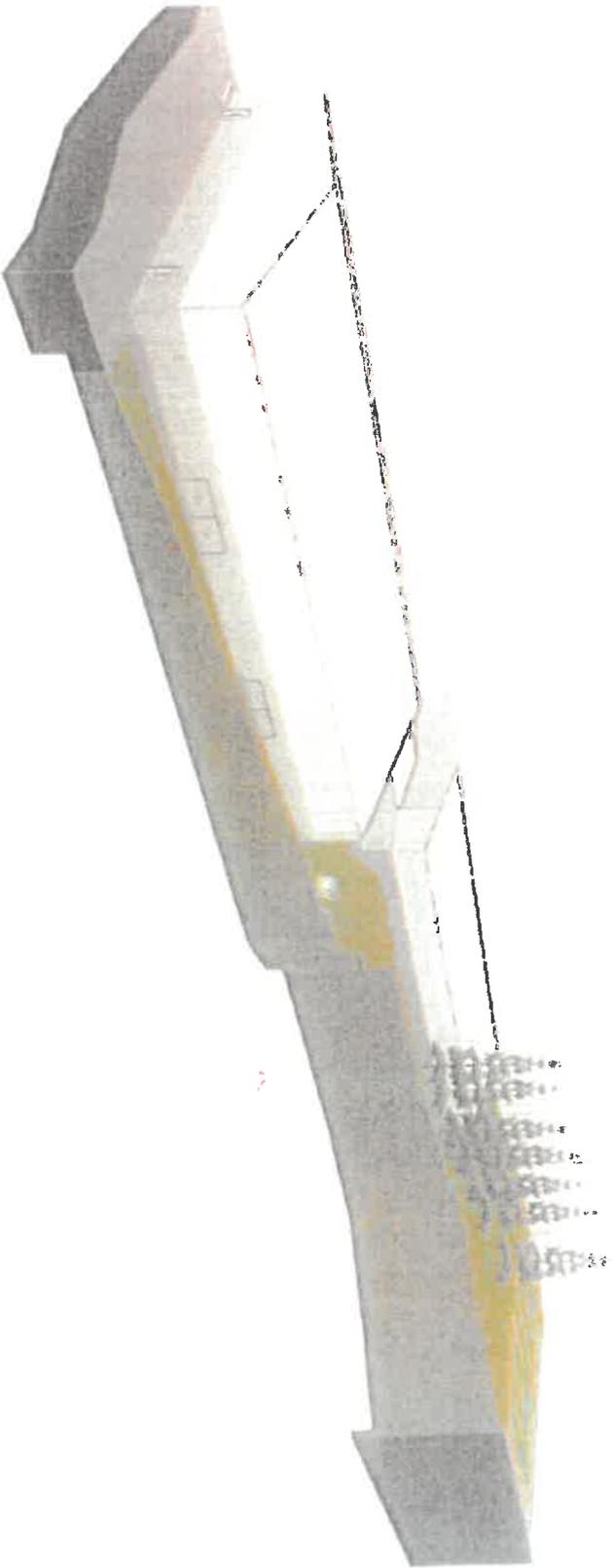


Coupe C2C2

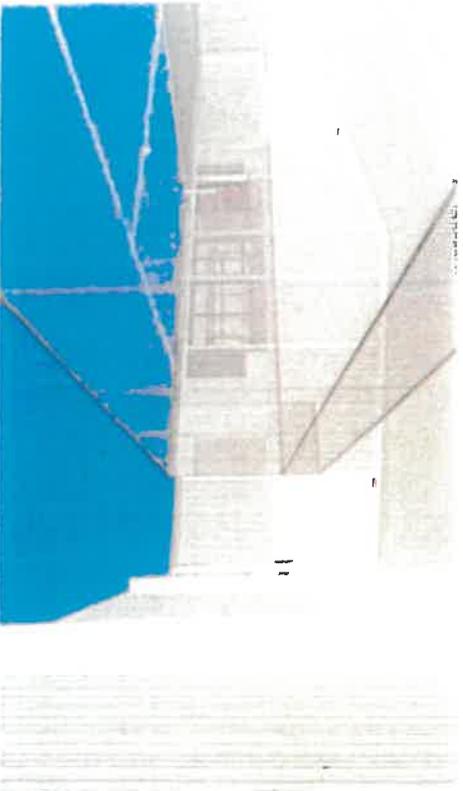


B1

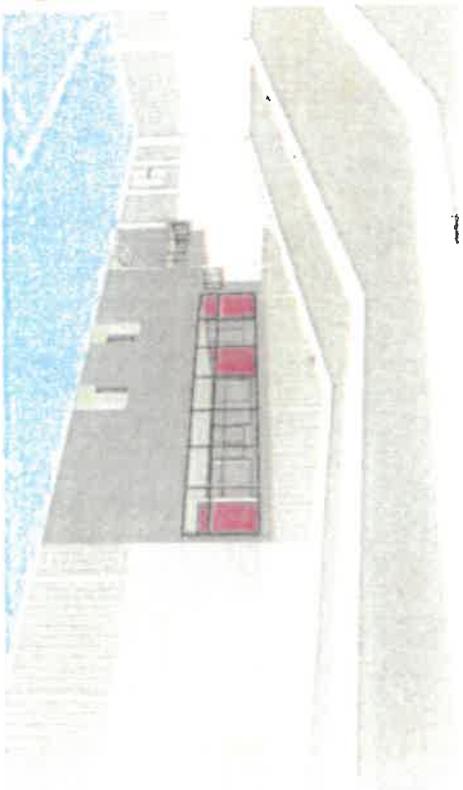
COMPLEXE RAQUETTES TC  
Vue extérieure 1



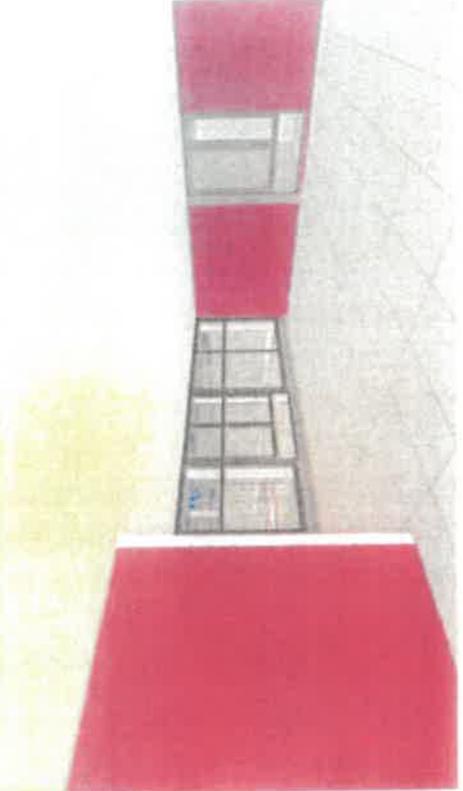
**COMPLEXE RAQUETTES TCT**  
vues intérieures



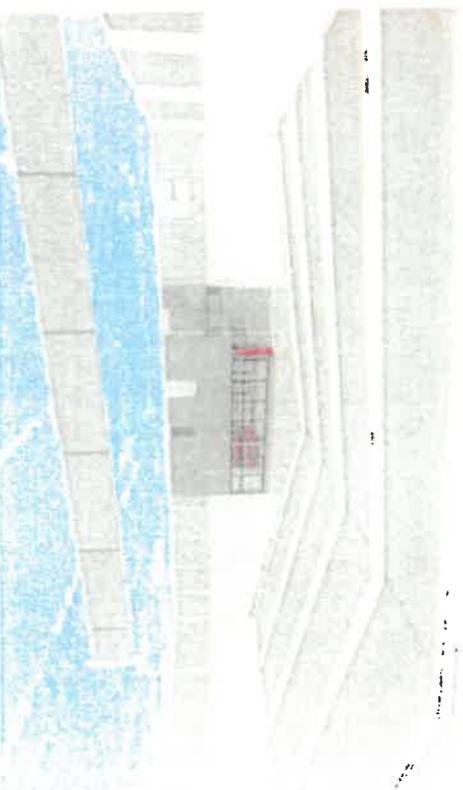
Club house depuis terrains de padel



Club house et terrains de padel depuis tennis



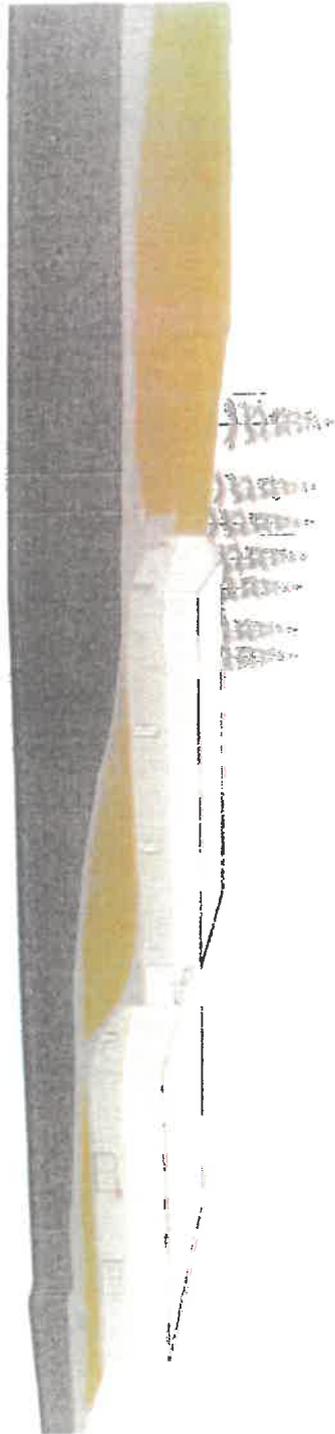
Vue sur les terrains de padel depuis le club house et entrée du club house depuis l'escalier d'accès aux terrains de tennis



Club house depuis terrains tennis



# ANNEXES



# COÛT DES TRAVAUX



# TENNIS

## BATIMENT TENNIS pour 2 terrains couverts 37,5X37,5X6,70m

<p><b>Travaux de gros-œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fondations Fusion au sol par fondations Techniplex (Eclairci, pour un sol réputé "bon", suivant norme des sols C21)</li> <li>Fourniture et mise en place de longrines périphériques en béton armé</li> </ul> <p><b>Préfabrication bétonnières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude structure - étude de conception des membrures - étude d'assemblage - DOE Union, montage et pilotage des travaux (propre à l'ouvrage)</li> <li>Complexité charpente en aluminium anodisé &amp; couverture             <ul style="list-style-type: none"> <li>Charpente et structure en aluminium anodisé, comble surcharge pour mise en œuvre panneaux solaires - conforme gabarit Plan Qualité Tennis</li> <li>Couverture en bœc acier laqué de type Ondrock 40 mm de chez Arcelor Mittal, compatible avec la mise en œuvre de panneaux solaires</li> <li>Fourniture et pose de chéneaux et DPE en acier laqué</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Enveloppe périmétrique métalle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fogades bordées de 0 à 3 m en complète double peau laqué de 120mm; Perte ou acoustique micro-perforé intérieur, isolation en laine minérale de type Rockwool et pavement extérieur en bordage acier résistance Eclairci de chez Arcelor Mittal.</li> <li>Ventilateur : Fourniture et pose d'un bordage horizontal en panneau FR épaisseur 60 mm technique type FT WALL 1150 (tableau) de chez JORDIDE avec un pas 2,33 m/KW.</li> <li>Bancs : Fourniture et pose de 3m en membrane type toile polyester à enduction PVC - Poids 750 gr/m<sup>2</sup> - Blanc, traité avec de chez Serge Franchi système de tension des membrures propre au système sous vents technique</li> <li>Ventilateur : Fourniture et pose d'un bordage horizontal en panneau en polycarbonate alvéolaire embouti à 9 pans épaisseur 40 mm pré laqué type ARCOPLUS 549 avec une transmission thermique U=1,0 W/m<sup>2</sup>K, y compris profilés en aluminium périphériques.</li> <li>Membrures extérieures - Serrures             <ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture et pose de 3 portes double vantaux dimension 2,00 m x 2,10 m et de 3 portes coulissantes à double vantaux dimension 5,20 m x 2,80 m.</li> </ul> </li> <li>Accessoires sportifs             <ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture et mise en place de 4 Rideaux de fond de court + 1 Filet de séparation des courts</li> </ul> </li> <li>Eclaircité             <ul style="list-style-type: none"> <li>Installation électrique, éclairage sportif Led 800 Lux, 55</li> </ul> </li> <li>Gestion et maintien de l'air : Régulation hygrométrique et ventilation mécanique (système de déshumidification dimensionnée pour le volume complet, 3 zones + déshumecteur et mise en service)</li> <li>Terrains de Tennis             <ul style="list-style-type: none"> <li>2 courts de tennis padel en enrobé et hérisse</li> </ul> </li> </ul>	<p>54 500,00 €</p> <p>33 400,00 €</p> <p>480 000,00 €</p>
<p><b>TRAVAUX PEINTURES</b></p> <p>Maintenance pour remplacement du système de couverture totale par membrures de toiture de type type 7033 de chez Serge Fench - Poids 750 gr/m<sup>2</sup> MAIS avec une isolation photovoltaïque</p>	<p>134 580,00 €</p> <p>TVA 20%</p> <p>114 500,00 €</p>

# PADEL

## BATIMENT PADEL pour 3 pistes de padel 43,2X43,90m

<p><b>Travaux de gros-œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fondations Fusion au sol par fondations Techniplex (Eclairci, pour un sol réputé "bon", suivant norme des sols C21)</li> <li>Fourniture et mise en place de longrines périphériques en béton armé</li> </ul> <p><b>Préfabrication bétonnières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude structure - étude de conception des membrures - étude d'assemblage - DOE Union, montage et pilotage des travaux (propre à l'ouvrage)</li> <li>Complexité charpente en aluminium anodisé &amp; couverture             <ul style="list-style-type: none"> <li>Charpente et structure en aluminium anodisé, comble surcharge pour mise en œuvre panneaux solaires - conforme gabarit Plan Qualité Tennis</li> <li>Couverture en bœc acier laqué de type Ondrock 40 mm de chez Arcelor Mittal, compatible avec la mise en œuvre de panneaux solaires</li> <li>Fourniture et pose de chéneaux et DPE en acier laqué</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Enveloppe périmétrique métalle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fogades bordées de 0 à 3 m en complète double peau laqué de 120mm; Perte ou acoustique micro-perforé intérieur, isolation en laine minérale de type Rockwool et pavement extérieur en bordage acier résistance Eclairci de chez Arcelor Mittal.</li> <li>Ventilateur : Fourniture et pose d'un bordage horizontal en panneau FR épaisseur 60 mm technique type FT WALL 1150 (tableau) de chez JORDIDE avec un pas 2,33 m/KW.</li> <li>Bancs : Fourniture et pose de 3m en membrane type toile polyester à enduction PVC - Poids 750 gr/m<sup>2</sup> - Blanc, traité avec de chez Serge Franchi système de tension des membrures propre au système sous vents technique</li> <li>Ventilateur : Fourniture et pose d'un bordage horizontal en panneau en polycarbonate alvéolaire embouti à 9 pans épaisseur 40 mm pré laqué type ARCOPLUS 549 avec une transmission thermique U=1,0 W/m<sup>2</sup>K, y compris profilés en aluminium périphériques.</li> <li>Membrures extérieures - Serrures             <ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture et pose de 3 portes double vantaux dimension 2,00 m x 2,10 m et de 3 portes coulissantes à double vantaux dimension 5,20 m x 2,80 m.</li> </ul> </li> <li>Accessoires sportifs             <ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture et mise en place de 4 Rideaux de fond de court + 1 Filet de séparation des courts</li> </ul> </li> <li>Eclaircité             <ul style="list-style-type: none"> <li>Installation électrique, éclairage sportif Led 500 Lux, 55</li> </ul> </li> <li>Gestion et maintien de l'air : Régulation hygrométrique et ventilation mécanique (système de déshumidification dimensionnée pour le volume complet, 3 zones + déshumecteur et mise en service)</li> <li>Terrains de Padel             <ul style="list-style-type: none"> <li>3 pistes de padel indoor dotage en béton armé - équipements &amp; éclairage LED 500 lux</li> </ul> </li> </ul>	<p>53 500</p> <p>30 000</p> <p>470 000,0</p>
<p><b>TRAVAUX PEINTURES</b></p> <p>Maintenance pour remplacement du système de couverture totale par membrures de toiture de type type 7033 de chez Serge Fench - Poids 750 gr/m<sup>2</sup> MAIS avec une isolation photovoltaïque</p>	<p>140 €</p> <p>TVA 20%</p> <p>95 €</p>

## AUTRES TRAVAUX

<b>TERRASSEMENT - VRD ENSEMBLE BATIMENTS</b>		
Terrassement et réseaux divers		150 000,00 €
<b>COURTS DE TENNIS OUTDOOR</b>		
2 courts de tennis en enrobé et résine		65 000,00 €
<b>DEMOLITIONS DES EXISTANTS</b>		
Demolitions des bâtiments existants compris protection de la structure des courts à remettre en état		80 000,00 €
<b>LOCAUX ANNEXES - second oeuvre</b>		
Vestibules tennis et padels + club house		205 000,00 €
	<b>TOTAL HT</b>	499 000,00 €
	<b>TVA 20%</b>	100 000,00 €
	<b>TOTAL TTC</b>	599 000,00 €

## RECAPITULATIF

<b>BATIMENT TENNIS pour 2 terrains couverts</b>	<b>37 5X37,5X6,70m</b>	672 900,00 €
<b>BATIMENT PADEL pour 3 plates de padel</b>	<b>45X24X5,80m</b>	702 500,00 €
<b>TERRASSEMENT - VRD ENSEMBLE BATIMENTS</b>		150 000,00 €
<b>COURTS DE TENNIS OUTDOOR</b>		65 000,00 €
<b>DEMOLITIONS DES EXISTANTS</b>		80 000,00 €
<b>LOCAUX ANNEXES</b>		205 000,00 €
	<b>TOTAL HT</b>	1 814 900,00 €
	<b>TVA 20%</b>	375 080,00 €
	<b>TOTAL TTC</b>	2 189 980,00 €

**NOTA :**  
L'étude et le coût de l'installation de panneaux photovoltaïques ne sont pas intégrés dans le montant total ci-dessus.

\*Participation financière possible :  
La société MECOURJ Interrogée a fait la réponse suivante : "Si les tarifs de rocher solaires ne bougent pas trop, l'investisseur privé pourrait participer au financement du projet du tennis sur tulle pour 500kwc (environ 2300 à 2400m2 de couverture sur bac acier) : soit :  
En versant un loyer de 10k€/ an pdt 30 ans ou 15k€/ pdt 20 ans.  
En versant une participation à la construction entre 210 et 220k€.  
Le bail aura une durée entre 30 et 40 ans maxi."

Transmis au contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MARS 2026  
D9F-27012026

**FRAIS ANNEXES**

<b>FRAIS ANNEXES</b>	
* Relevé topographique	
* Etudes de sol	
* Coordonnateur SPS	
* Bureau de contrôle	
* Honoraires maîtrise d'oeuvre	6 à 7% du coût du montant des travaux pour une mission de base
* Frais d'assurance	
* Actualisation des prix, taux de tolérance, provision pour aléas,	
* Frais concessionnaires	
* Taxes	

Total des frais annexes évalué, à 20% du coût total :  
375080 euros HT